

## PRÉFACE

La scène internationale a été marquée en 1968 par de nouveaux contrastes entre, d'une part, des initiatives encourageantes en faveur d'un ordre mondial plus pacifique et prospère et, d'autre part, des reculs malheureux. Les parties au conflit du Vietnam ont accepté de se réunir autour d'une table de conférence et de commencer des négociations directes en vue d'un règlement. Un traité visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires a été ouvert à la signature des États. La collectivité mondiale a commémoré le vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et a fait la revue des progrès encourageants qui ont été réalisés dans ce domaine. Une deuxième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a examiné les mesures destinées à combler l'écart entre pays riches et pays pauvres. Par contre, une paix durable au Moyen-Orient ne semblait pas plus rapprochée à la fin de 1968; l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS a brutalement déçu les espérances de détente en Europe; les souffrances des victimes civiles du conflit armé au Nigéria ont atteint des proportions qui ont choqué le monde entier.

Comme le montre le présent rapport du ministère des Affaires extérieures pour 1968, le Canada continue de jouer un rôle très actif dans les affaires mondiales et, de façon plus précise, un rôle constructif. Cette publication expose toute la gamme des nombreuses activités du ministère en tant qu'organisme chargé de la conduite des relations extérieures du Canada, en ce qui concerne particulièrement la réalisation des objectifs de notre pays à l'étranger, la protection des intérêts du Canada et l'aide à apporter aux citoyens canadiens.

Le Gouvernement canadien a entrepris en 1968 une étude fondamentale de sa politique étrangère, en partant du principe que de grands changements ont eu lieu ces dernières années dans notre pays et dans le monde qui nous entoure. Il était donc nécessaire de réexaminer tous les éléments de notre politique étrangère pour déterminer s'ils sont adaptés aux circonstances actuelles. Le ministère des Affaires extérieures joue naturellement un rôle très important dans cette étude. Son personnel a fait face de façon énergique aux exigences d'une réévaluation profonde du rôle du Canada dans le monde, tout en s'acquittant des tâches complexes qui font partie de la conduite quotidienne des affaires extérieures.

J'aimerais profiter de cette occasion pour rendre hommage aux qualités d'imagination et de dévouement que les membres du ministère des Affaires extérieures ont apportées à l'exécution de leur tâche au cours de l'année à l'étude. J'apprécie profondément la collaboration et l'appui que j'ai reçus d'eux dans l'exercice de mes fonctions de secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures,



Ottawa, juin 1969